

Vendredi 31 mars 2023

COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI INTERFONDS



Sommaire

- 1. Validation du procès-verbal et des comptes rendus des CRSI précédents**
- 2. Pour la programmation 2014-2020**
 - **Présentation de l'état d'avancement des programmes**
 - **Volet déconcentré du PON FSE**
 - **Programme du développement rural FEADER**
 - **POR FEDER-FSE Île-de-France et bassin de Seine**
 - **Bilan des évaluations du POR 14-20**
 - **Bilan des actions de communication 2022**

Sommaire

3. Pour la programmation 2021-2027

- Présentation de l'état d'avancement des programmes
 - Volet déconcentré du PN FSE+
 - Présentation des programmes Interreg
 - Programme régional FEDER-FSE+
- Plan de communication du volet déconcentré
- Plan de communication 2023 relatif aux FESI de la région IDF
- Plan d'évaluation du programme régional
- Présentation de l'AAP FEDER « rénovation énergétique des logements sociaux »

4. Points divers et questions

Mots d'accueil

Daniel-Georges Courtois

Conseiller régional,

**Délégué spécial à l'évaluation des politiques
publiques, la certification des comptes et la gestion
des fonds européens et au comité évaluation**

Christophe CAZANAVE-PIN

**Rapporteur géographique
DG EMPLOI,
Commission européenne**

Tiphaine Pinault

**Adjointe au Préfet
Secrétaire général aux politiques publiques,
Préfecture de la région d'Île-de-France**



Cédric GUILLOON-LAVOCAT

**Directeur des stratégies européennes,
Région Île-de-France**

1

Validations du CR et PV des CRSI précédents

2

Programmation 2014-2020



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle



UNION EUROPÉENNE

Vincent UHER

**Chef du département du Fonds social européen,
DRIEETS**

Séverine LAHOUSSAY

**adjointe au chef du service Programmation et
organismes intermédiaires, DRIEETS**

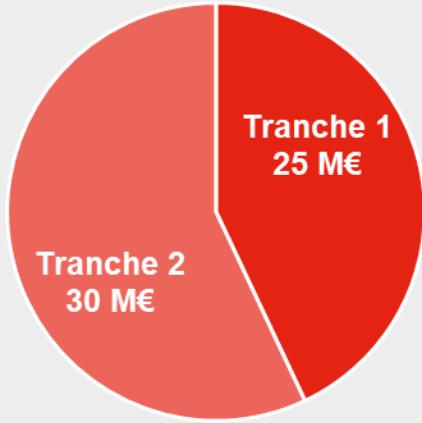
2.1

Etat d'avancement du volet déconcentré

Maquettes financières et consommation des crédits du volet déconcentré francilien du PON FSE 2014-2020

Mouvements sur la maquette financière : les crédits REACT-EU

Crédits REACT EU



TRANCHE 1 (Axes 5 et 6)

- Notifiée le 30 novembre 2021 aux OI : renfort des crédits FSE en réponse à la crise sanitaire.

TRANCHE 2 (Axe 5)

- Notifiée le 20 juin 2022 aux OI : renfort des crédits FSE en réponse à la baisse de la dotation FSE+ 2021-2027 en Ile-de-France.

+ ENVELOPPE COMPLEMENTAIRE REACT-EU

- Allouée par la DGEFP à la DRIEETS IDF afin de couvrir les besoins nés de l'appel à projets 2021-2022 publié par la DRIEETS le 24/02/2023

Etat d'avancement de la programmation et de la réalisation sur la période 2014-2023

PON FSE
2014-2020

Maquette AGD + OI
399,7 M€

Programmation AGD + OI

409 851 146 € soit **103%** de la maquette financière

Certification AGD + OI

285 613 318 € ont été certifiés par la DRFiP, soit un taux de réalisation de **71%** de la maquette financière

3 208 dossiers présentés à un comité de programmation (CRPE)

2 884 dossiers programmés suite à l'avis favorable du CRPE

Etat d'avancement de la programmation et de la réalisation 2014-2020

Focus sur les opérations de l'AGD

AXE 1
accompagnement
vers l'emploi

AXE 2
anticiper les
mutations

AXE 3
lutter contre la
pauvreté

288 dossiers programmés parmi
les 366 dossiers présentés à un
comité de programmation;

Taux de dossiers rejetés en
instruction = 21 %

122 113 669 € programmés, soit **137 %** des 88 997 028 € de crédits FSE (hors REACT-EU).



AXE 4 - Assistance technique

- 3,2 M€ AGD, dont 2,1 M€ crédits d'AT attribués aux six OI associatifs en conventions bilatérales sur la période 2018-2020
- 4 331 672 € programmés, soit un **taux de programmation de 133 %** de la maquette régionale de l'AGD

Etat d'avancement de la programmation et de la réalisation 2014-2020

Focus sur les organismes intermédiaires franciliens de l'Etat

AXE 3

Lutte contre la pauvreté

AXE 4

Assistance technique

AXE 5

Crédits d'intervention
REACT-EU

AXE 6

Crédits d'assistance technique REACT-EU

2 596 dossiers programmés

Taux de dossiers rejetés en instruction = 12 %

Pour la période 2014-2023, 309 982 799 € ont été programmés, soit **100 %** des crédits FSE délégués, en tenant compte des redéploiements effectués en 2020 et 2021, ainsi que de l'abondement de crédits REACT-EU.

SG 1 - 2014-2017

113 534 360 € programmés, soit un taux de programmation de **113 %** des crédits.

SG 2 - 2018-2020 prolongées en 2023

227 316 204 € programmés soit un taux de programmation de **110 %** des crédits.

Consommation des crédits REACT-EU par les OI

OI	Total des crédits REACT-EU (1ère et 2ème tranche)	Total des montants programmés	Taux de programmation brute
VILLE DE PARIS	5 794 909,68 €	7 165 802,70 €	124%
EPEC 75	2 567 831,14 €	2 567 831,14 €	100%
CD 77	5 388 731,83 €	5 173 394,53 €	96%
CD 78	4 591 108,17 €	4 123 870,11 €	90%
AGFE 91	6 176 751,33 €	7 018 740,05 €	114%
GMFE 92	3 167 047,28 €	3 150 313,22 €	99%
CD 93	9 812 037,42 €	10 238 122,92 €	104%
OIPSSD 93	6 797 609,84 €	6 927 138,26 €	102%
CD 94	2 611 586,30 €	2 775 854,80 €	106%
AMUPLIE 94	1 491 514,54 €	1 491 514,54 €	100%
CD 95	2 767 774,95 €	2 769 420,40 €	100%
AGFE 95	3 867 626,52 €	4 016 397,37 €	104%
Total	55 034 529,00 €	57 418 400,04 €	104%



Au 28 février 2023, les OI franciliens ont programmé **57,4 M€** de crédits REACT-EU, soit **104 % des 55 M€** qui leur ont été délégué en gestion.

Il est tenu compte du redéploiement en cours du reliquat disponible : **1 412 399,81 €**

Appel à projets REACT-EU 2021-2022



Dépôt des projets du 24 février 2023 au 23 mars 2023

AXE PRIORITAIRE 5 : « Lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire et préparer la reprise (REACT EU) »

Priorité d'investissement 13i : « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie »

Objectif spécifique 1 : « Améliorer l'insertion des personnes le plus impacté par la crise, notamment les inactifs, les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée, et améliorer l'offre d'insertion »



Ciblé sur deux types d'actions de **l'objectif spécifique 1**

- ✓ Type d'actions n° 1 : Accompagnement personnalisé vers l'emploi intégrant la levée des freins sociaux dans une approche globale de la personne
- ✓ Type d'actions n° 2 : Développement durable de l'insertion par l'activité économique comme solution de mise à l'emploi et comme parcours d'accompagnement vers l'emploi durable

Appel à projets REACT-EU 2021-2022



Point d'attention sur les instructions

- Un examen renforcé des pièces justificatives sera effectué lors de l'instruction concernant les actions mises en œuvre et les dépenses réalisées en 2021 et 2022. La mise à disposition de ces pièces probantes lors de l'instruction sera un critère déterminant pour la programmation de l'opération.
- Le bilan final de l'opération cofinancée au titre de cet appel à projets devra être déposé **au plus tard un mois après le conventionnement des opérations.**

Maquette financière et consommation des crédits du Volet déconcentré francilien du PON IEJ 2014-2020

Etat d'avancement de la programmation et de la réalisation 2014-2020

PON IEJ
2014-2020

Maquette AGD
15 614 474 €

Programmation brute

18 641 596 € ont été programmés, soit **119 %** des crédits IEJ

Certification

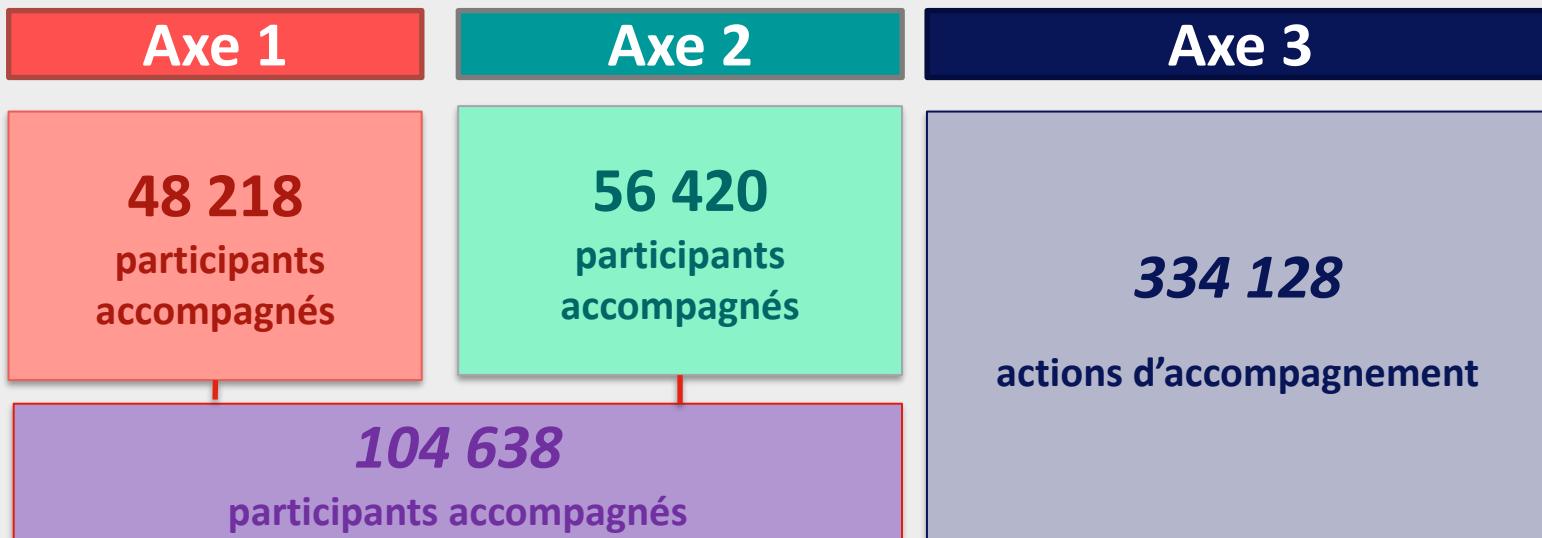
13 482 910 € ont été certifiés, soit un taux de réalisation de **72 %**

1 CSF restant en cours de traitement pour un montant FSE de **73 796,55 €**

Cadre de performance et du suivi des indicateurs de participants

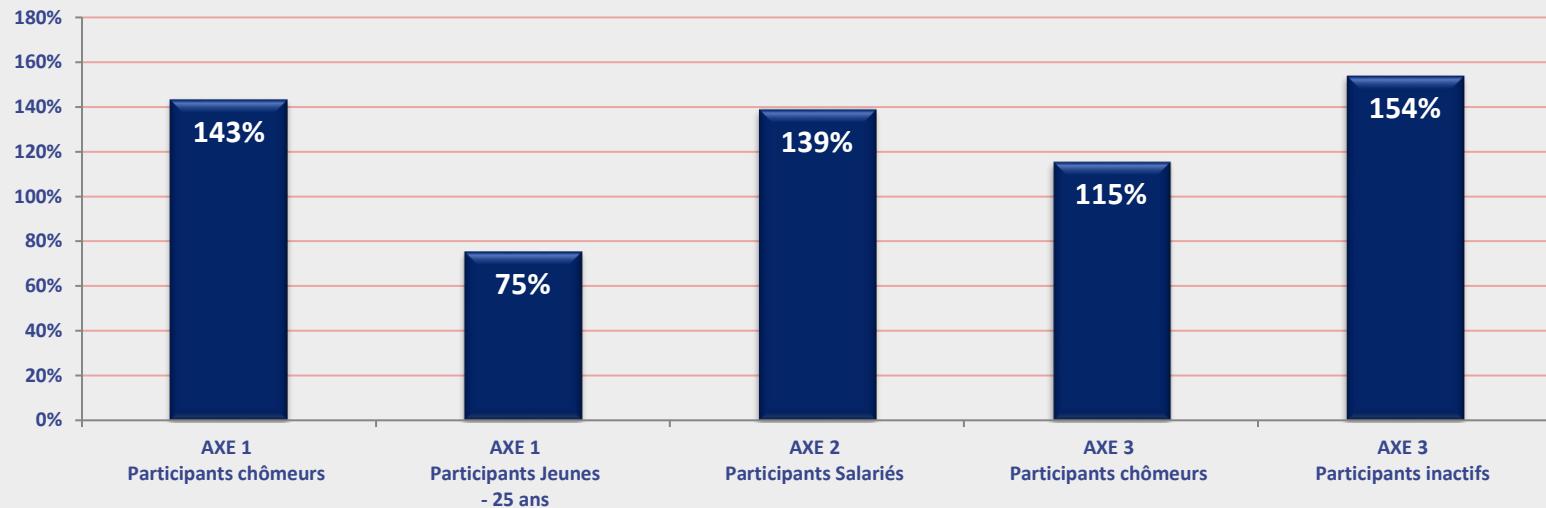
Performance du volet déconcentré d'Ile-de-France (AGD + OI)

Nombre de participants accompagnés depuis le début de la programmation



Performance du volet déconcentré d'Ile-de-France (AGD + OI)

Niveau d'atteinte des 5 indicateurs par rapport à la cible 2023 en pourcentage

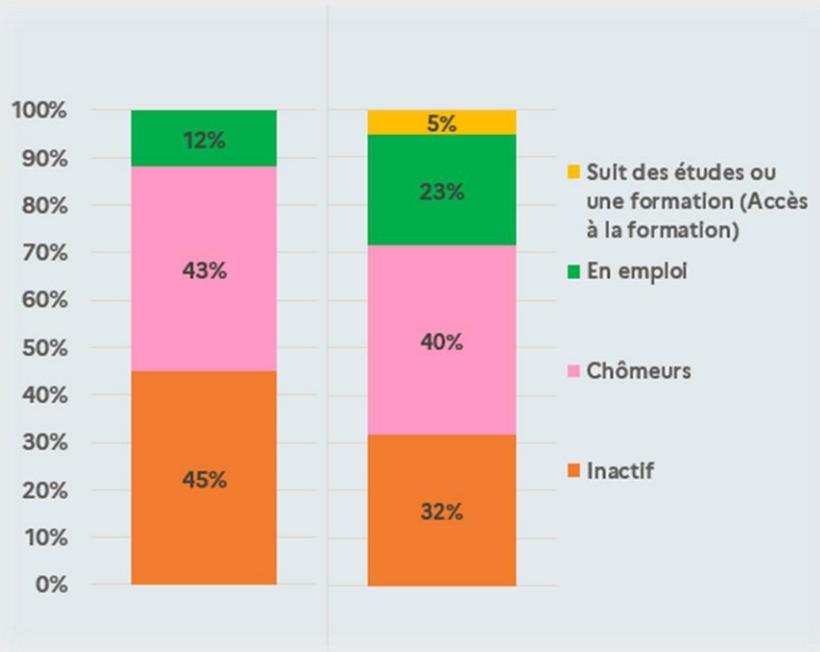


Situation sur le marché du travail à l'entrée et à la sortie des participants sur l'Axe 1



- La situation des participants de l'axe 1 s'améliore entre leur entrée dans leur opération FSE et à leur sortie immédiate des dispositifs
- A noter une diminution des participants se déclarant chômeurs passant de 82 % à 43 % après avoir suivi une opération FSE
- 27 % des participants accèdent à l'emploi à l'issue d'une opération FSE et 14 % accèdent à une formation

Situation sur le marché du travail à l'entrée et à la sortie des participants sur l'Axe 3



- La situation des participants de l'axe 3 s'améliore entre leur entrée dans leur opération FSE et à leur sortie immédiate des dispositifs
- A noter une diminution des participants se déclarant inactifs passant de 45% à 32% après avoir suivi une opération FSE
- 23%** des participants accèdent à l'emploi à l'issue d'une opération FSE et **5%** accèdent à une formation

Paiements FSE et IEJ

Volet déconcentré francilien du PON

FSE 2014 - 2020

Paiements FSE et IEJ

298,6 M€ de FSE et FSE-IEJ (avances incluses) ont été payés par la DRIEETS (ou DIRECCTE) d'Île-de-France depuis le début de la programmation, c'est-à-dire de 2014 à 2023:

a) Volet déconcentré francilien du PON FSE 2014-2020

284,7 M€ ont été payés par la DRIEETS au titre du volet déconcentré francilien du PON FSE 2014-2020:

➤ OI :

- avances d'assistance technique versées aux organismes intermédiaires : **3,9 M€**
- avances REACT-EU versées aux organismes intermédiaires en 2023: **10,5 M€**
- remboursements aux OI sur la base de leurs certificats de dépenses: **203,1 M€**

Depuis le 28 septembre 2018, la fluidité des remboursements aux OI est améliorée dans le cadre de trois opérations annuelles (parallèlement aux 2 appels de fonds annuels).

Pour l'année 2023, 4 opérations annuelles sont prévues de façon exceptionnelle dans le cadre de la clôture de la programmation.

➤ porteurs de projets individuels conventionnés par la DRIEETS: **67,2 M€**

b) Volet déconcentré francilien du PON IEJ 2014-2020

13,9 M€ (dont 4,6 M€ d'avances) ont été payés aux bénéficiaires de subventions bilatérales par la DRIEETS d'Île-de-France de 2015 à 2023.

Audits et contrôles des volets déconcentrés franciliens des PON FSE et IEJ 2014-2020

Audits et contrôles

DRFiP

La DRFiP a réalisé en 2022, **28 contrôles ciblés sur risque (CCR)**, dont 26 ont déjà fait l'objet d'un rapport définitif.

4 opérations FSE ont révélé des anomalies pour des montants limités: incidence financière en coût total éligible (CTE) d'au plus 1 227 €.

CICC

La CICC a **réalisé 5 audits d'opérations (dont 2 opérations IEJ)**:

- 3 opérations gérées par la DRIEETS d'Île-de-France : corrections financières d'un montant de 15 814,48 € en CTE et de 10 189,66 € (FSE);
- 2 opérations gérées par les organismes intermédiaires: corrections financières d'un montant FSE de 20 921,73 € pour un CTE inéligible total de 43 036,92 €.

DGEFP

Les services de la DGEFP (MAFJ / SDEI) ont réalisé des contrôles de supervision sur **9 opérations** gérées par la DRIEETS d'Île-de-France (dont 1 opération IEJ):

- 6 des contrôles sur opérations FSE ont conclu à des anomalies dont 3 avec incidence financière, pour un montant total inéligible en CTE de 38 992,56 € et dont un montant inéligible FSE de 18 853,86 €.



Chloé BORDET

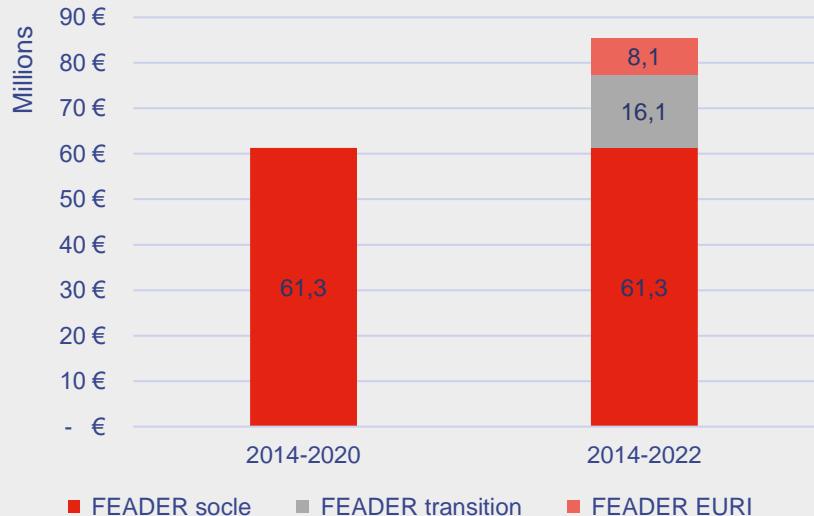
**Sous-directrice de l'Agriculture et l'Alimentation,
Région Île-de-France**

2.2

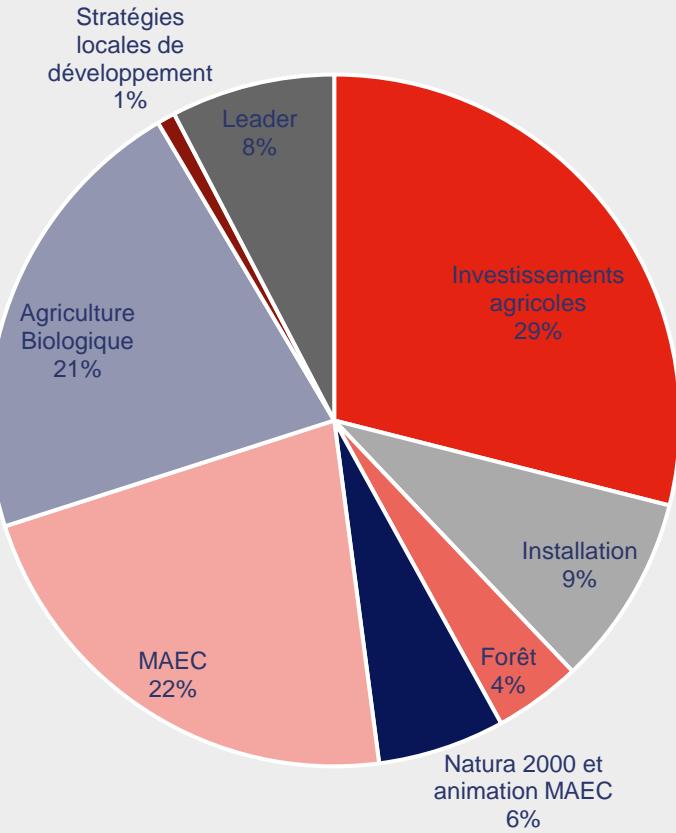
Etat d'avancement du Programme de développement rural FEADER 2014-2020

Prolongation du PDR

- Pour une période de transition de 2 ans
- Abondement supplémentaire pour couvrir cette période de transition et crédits issus du Plan de relance européen (EURI)



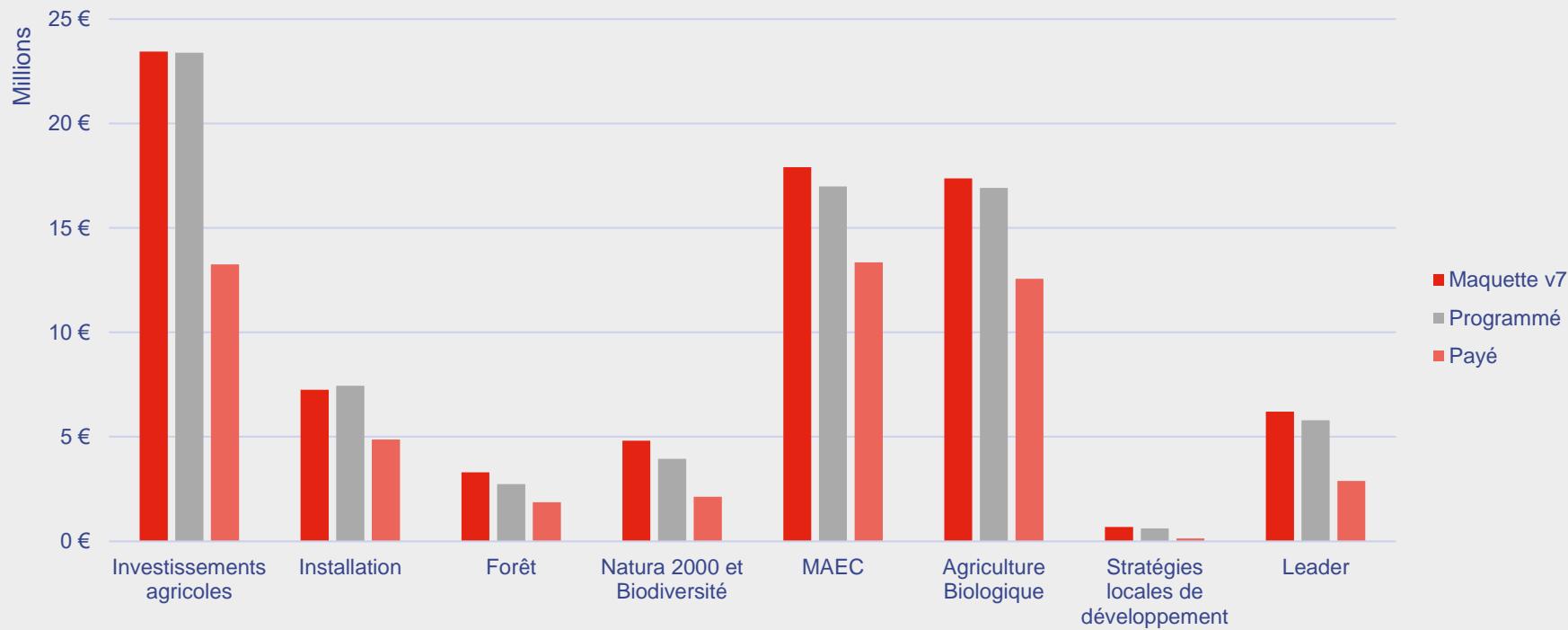
Maquette FEADER v7



Etat d'avancement du Programme de Développement Rural – FEADER *situation au 01/03/2023*

- 96% de la maquette programmée
 - Dont 88% des fonds EURI programmés
- 62% de la maquette payée
 - Dont 25% des fonds EURI payés
- 65% de la maquette programmée payée
- Seuil DO
 - 2022 : 45,4 M€ - dépassé en juin 2022
 - 2023 : 53,4 M€ - reste 3,6 M€ à payer d'ici le 31/12/2023

Etat d'avancement du Programme de Développement Rural – FEADER (*détails par mesure*)



Avancement par mesure

■ Investissements dans les exploitations agricoles

- Poursuite des appels à projets, tels que révisés en 2018, comprenant trois volets d'intervention distincts : modernisation des bâtiments agricoles, diversification des exploitations, investissements à vocation environnementale
- Programmation toujours dynamique - 440 dossiers programmés en 2022 uniquement,
- *Exemples: équipements à objectif environnemental (notamment des matériels utilisés par les exploitations en agriculture biologique), modernisation de bâtiments d'élevage, création de nouveaux ateliers en diversification, par exemple l'élevage avicole, création d'ateliers de transformation à la ferme et d'espace de vente...*

■ Installation des jeunes agriculteurs

- Rythme de programmation globalement constant, à 40 dossiers en moyenne par an
 - Situation exceptionnelle en 2022, avec plus de 70 dossiers déposés dans le contexte de la fin de programmation
- Pour un montant moyen de 29 000 € / installation en 2022
- 2021 a marqué l'année des premiers paiements des soldes après réalisation de leur plan d'entreprise par les jeunes installés, paiements qui se poursuivent depuis

Avancement par mesure

■ Mesures en faveur du secteur forestier

- Reconduction chaque année des appels à projets desserte forestière et mécanisation en forêt, jusqu'en 2022
- Maintien d'une bonne dynamique de programmation : plus de 95 projets programmés depuis le début de la programmation
- *Exemples : création de routes forestières permettant l'accès aux massifs, matériels de sortie de bois etc...*
- En 2019, ouverture du volets stratégies locales de développement en forêt pour lequel cinq stratégies ont été sélectionnées et sont en cours de réalisation

■ Natura 2000

- Poursuite du volet animation des sites Natura 2000 et des contrats (travaux), permettant d'accompagner les 33 sites franciliens. Soutien accordé pour la mise à jour de deux documents de gestion.

Avancement par mesure

- Mesures Agro-environnementales et Climatiques et Agriculture Biologique
 - Dynamique d'engagement sur ces mesures particulièrement forte,
 - même si 2022 a marqué un ralentissement important pour l'aide à la conversion, ralentissement déjà amorcé en 2021 mais dans une moindre mesure
 - à ce jour, programmation du FEADER à hauteur de 86% pour les MAEC et 97% pour l'AB pour les campagnes 2015 à 2022
 - Soit plus de 34 M€ de FEADER pour les deux mesures, dont 2,4M€ de FEADER « relance »
 - *Plus de 32 500 ha sous contrats engagés*
 - *Près de 30 000 ha aidés au titre de la conversion à l'agriculture biologique*

Avancement par mesure

■ Programme LEADER:

- Nombre de projets programmés : 250 projets programmés sur l'ensemble de la programmation
- Montant de FEADER programmé : 5,8 M€ (soit 94% de la maquette LEADER)
- La mesure Leader n'a pas fait l'objet d'un ré-abondement dans le cadre de la prolongation du PDR, mais cette prolongation a permis une gestion optimale des maquettes attribuées à chaque GAL
- Exemples de projet soutenus:
 - *L'élargissement des débouchés laitiers offerts localement par l'acquisition d'une chambre froide par une entreprise de transformation laitière s'approvisionnant localement (GAL Seine Aval)*
 - *La création de circuits de randonnées dans la Vallée de la Bièvre (GAL Plateau de Saclay)*
 - *la mise en place d'un signe officiel de reconnaissance pour le cresson de Fontaine essonnien (GAL du Gâtinais)*
 - *le développement de circuits courts pour l'approvisionnement des restaurants scolaires municipaux (GAL Sud 77)*
 - *le développement de l'activité de vinification d'une exploitation viticole afin de valoriser localement la production (GAL Terre de Brie)*

Perspectives 2023

- Gestion de la fin de programmation et suivi des indicateurs du Cadre de performance
- Révision du PDR afin d'envisager une modification de la maquette pour l'ajuster aux montants programmés en 2022
- Suivi du rythme de paiements, à la fois sur le FEADER « socle » et le FEADER EURI, qui fait l'objet d'un seuil de DO spécifique à partir de 2024
- Préparation de la programmation 2023-2027

Préparation Programmation 2023-2027 - *Calendrier*

- Fin 2021 : transmission par la France de la v1 du PSN
- 2022 :
 - Déclinaison régionale du PSN
 - Définition des modalités d'intervention des dispositifs retenus (bénéficiaires, conditions d'éligibilité, modulations...)
 - Élaboration du cadre réglementaire et de gestion (nationale et régionale)
- 2023 :
 - Poursuite de l'élaboration du cadre réglementaire et de gestion
 - Ouverture des premiers dispositifs par téléservice

Préparation Programmation 2023-2027 – budget et interventions

➤ Budget FEADER de 8,3 M€/an

Interventions existantes dans la programmation actuelle

- **Soutien aux investissements agricoles, productifs et non productifs**
- **Soutien aux investissements non-agricoles** (transformation, commercialisation, diversification non agricole, mesures forestières)
- **Aide à l'installation**
- **Stratégies locales de développement (Coopération)**
- **Natura 2000**
- **LEADER**

Nouvelles interventions

- **MAEC forfaitaire transition**
- **Soutien aux investissements dans les infrastructures hydrauliques**
- **Coopération entre cédants et repreneurs**
- **Instrument de stabilisation du revenu de la filière betterave-sucrière**
- **Partenariat Européen pour l'innovation (PEI)**

Cédric GUILLOON-LAVOCAT

**Directeur des Stratégies européennes,
Région Île-de-France**

2.3

Etat d'avancement du Programme opérationnel FEDER-FSE Île-de-France et bassin de Seine

14-20 : Etat d'avancement

- Etat de situation au global au 31 décembre 2022



Programmation

- 1839 opérations instruites
- 1122 opérations programmées
- 710 764 084 € programmés
- Taux de programmation : 128,38 %



Certification

- 334,66 M€ déclarés en appel de fonds (coût UE)
- 666 opérations soldées en appel de fonds
- Taux de certification : 60,57 %, 65 % au 30 mars 2023
- 301,2 M€ perçus de la CE après ADF de décembre 2022
- Taux de réalisation : 54 %

14-20 : Etat d'avancement

- Etat de situation de la programmation et de la certification du FEDER et de REACT-EU au 31 décembre 2022



Programmation

- 313 opérations programmées** dont **24** opérations pour *REACT-EU*
- 329 538 047 €** programmés dont **102,467 M€** pour *REACT-EU*
- Taux de programmation : **99,50 %**



Certification

- 201,792 M€** déclarés en appel de fonds (*coût UE*)
- 157 opérations soldées** en appel de fonds
- Taux de certification : **61 %**

14-20 : Etat d'avancement

- Etat de situation de la programmation et de la certification du FSE et de l'IEJ au 31 décembre 2022



Programmation

- 808** opérations programmées
- 362 171 447 €** programmés
- Taux de programmation : **162,47 %**



Certification

- 133,039 M€** déclarés en appel de fonds (coût UE)
- 508** opérations soldées en appel de fonds
- Taux de certification : **60 %**

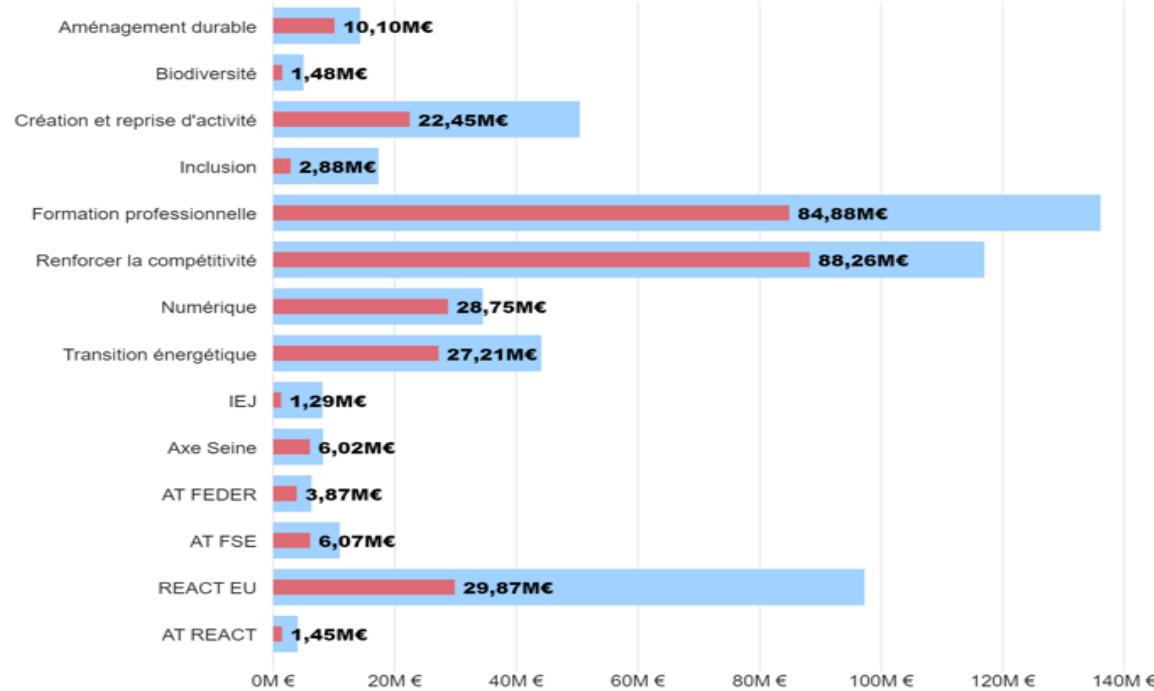
14-20 : Etat d'avancement (au 31 décembre 2023)

- Reste à certifier d'ici à la clôture du programme : 218 M€ pour **456** dossiers ; **351 au 30 mars 2023**
- Mise en place d'un plan d'actions pour parvenir à certifier l'ensemble des opérations comporte :
 - des éléments transverses aux deux fonds ;
 - Des spécificités liées aux différences de situation.
- Spécificités par fonds :
 - FEDER : 146 opérations réparties comme suit : **140** pour l'AG et **16** pour les OI ;
 - FSE : **300** opérations réparties comme suit : **170** pour l'AG et **130** pour les OI.

14-20 : Bilan par axe

PO Ile-de-France 2014-2020 : consommation nette par axe prioritaire

● Consommation UE nette ● Maquette UE



Bilan des audits et des contrôles

- Campagne d'audits d'opérations :
 - Taux d'erreur de la campagne d'audits relative à l'exercice comptable du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 : **3,89 %**
 - 59 % des opérations contrôlées avaient un taux d'erreur inférieur à 2 % et elles représentaient 85 % des montants certifiés des 2 derniers ADF
- Contrôle de l'autorité de certification :
 - Tendance décroissante dans le rejet des CSF entre la campagne 2020-2021 et la campagne 2021-2022
 - 11 contrôles approfondis, seules 2 opérations ont fait l'objet d'un constat ayant une incidence financière
- Plan d'action de l'autorité de gestion :
 - Renforcement des contrôles ciblés sur les risques ;
 - FSE : Renforcement des contrôles sur les aspects d'éligibilité des participants
 - FEDER : Renforcement des contrôles sur le respect des règles relatives aux aides d'Etat

Les réalisations du programme opérationnel

- Validation en juillet dernier du rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) portant sur les années 2014-2021
 - Présente l'avancement du programme opérationnel par thématique, au regard des indicateurs de réalisations et financiers
- La perspective d'atteinte des cibles de fin de programmation est largement favorable



Prêt Rebond
3652 entreprises soutenues



Continuités écologiques
35 000 hectares préservés



Tablettes ou ordinateurs
253 463 lycéens équipés



Décrochage scolaire
50 492 jeunes accompagnés



Création ou reprise d'entreprises
33 614 personnes aidées



63 782 demandeurs d'emploi accompagnés

La fiabilisation du système de suivi

- Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du système de collecte a été menée afin de :
 - Réaliser une analyse de la fiabilité des données indicateurs de la programmation actuelle
 - Elaborer des recommandations pour 2021-2027
- En découle un ajustement des données qui est assuré par les différents services de la direction des Stratégies européennes, afin :
 - De consolider le RAMO en cours de préparation
 - D'anticiper la clôture et le rapport final de mise en œuvre

Questions

Daniel Ignuta

**Responsable adjoint du Service Pilotage
Programmation Evaluation,
Région Île-de-France**

3

Bilan des évaluations du programme opérationnel régional 2014-2020

Bilan des évaluations du programme opérationnel régional 14-20

Le plan d'évaluation de la Région Île-de-France a été adopté **le 15 octobre 2015**.

- Ce document présente l'ensemble des évaluations qui ont été mises en œuvre tout au long de la programmation (art. 56 et 114 du règlement (UE) n°1303/2013) ;
- A l'issue de cet exercice, la direction des Stratégies européennes a transmis à la Commission européenne une synthèse des évaluations (*art. 114 du règlement général portant dispositions communes*) ;
- L'ensemble des évaluations ont été conduites par les services de la Région en lien avec des prestataires **avant la fin de l'année 2022**.

Récapitulatif du planning effectif des travaux d'évaluation du programme opérationnel régional 14-20

Libellé d'évaluation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Evaluations transversales									
Evaluation de la mise en œuvre et de l'efficience du PO									
Evaluation des stratégies des investissements territoriaux intégrés et démarches territoriales (y compris les GAL)									
Synthèse des évaluations et contribution aux principes horizontaux pour le POR FEDER – FSE									
Evaluations thématiques d'impact									
Effets des projets soutenus par le PO sur l'aménagement durable des territoires et la revitalisation urbaine (OS 1 ; OS 3 ; OS 13) et inclusion sociale (OS2, OS5, OS6)									
Effets des différents types d'accompagnement des créateurs / repreneurs sur la pérennité de leur activité (OS 4)									
Effets des dispositifs soutenus par le PO sur la scolarisation et l'orientation des jeunes (OS 7)									
Effets des dispositifs soutenus sur le niveau de qualification et l'employabilité des franciliens (OS 8 ; OS 11)									
Effets sur la création et le développement des entreprises innovantes (OS 9 ; OS 10 ; OS 11)									
Effets des investissements réalisés en raccordement de bornes WIFI dans les lycées franciliens sur l'appropriation des usages innovants (OS11)									
Effets sur les conditions de développement de la maîtrise énergétique (OS 12 ; OS 14)									
Evaluation du Plan Seine									

Au cours de la période 14-20, la Région a réalisé 10 évaluations :

- 4 évaluations sur le FEDER
- 3 sur le FSE
- 3 sur le FEDER+FSE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle**



UNION EUROPÉENNE

Emilie REUGE

**Cheffe du service des projets régionaux,
DRIEETS**

4

Actions de communication PON FSE et IEJ 2014-2020

Actions de communication

Plusieurs actions de communication et de valorisation des projets ont été menées, en complémentarité avec les actions menées au niveau national par la DGEFP, notamment :

- **Réalisation de reportages photos et vidéos :**
 - 14 reportages photos et vidéos réalisés entre février 2020 et septembre 2021, sur des projets gérés par la DRIEETS d'Île de France et par les organismes intermédiaires ;
 - Compte tenu de la crise sanitaire, le projet d'exposition photo itinérante a dû être abandonné, mais les photos et vidéos ont servi de support pour plusieurs articles de valorisation des actions.
- Participation aux travaux du **site internet « europeidfr.fr »** en lien avec la Région.
- Organisation d'**événements internes** à la DRIEETS pour valoriser l'action du Fonds social européen, notamment dans le cadre du Joli Mois de l'Europe.
- Organisation de **webinaires** et élaboration d'une **lettre d'information** pour les porteurs de projets, actuels ou potentiels, en vue d'assurer la transition vers la programmation 2021-2027.



Mathilde Lelièvre

**Chargée de mission Communication,
Région Île-de-France**

5

Actions de communication menées en 2022 sur le volet régional

Actions de communication menées en 2022

- 2 brochures : l'une sur Interreg Europe du Nord-Ouest, la seconde sur les financements européens pour les collectivités
- Nombreuses journées d'information sur les financements européens
 - Ateliers à destination des potentiels porteurs (appel à projets FSE+) et à destination des bénéficiaires
 - Informations sur les financements européens pour les entreprises : dans le cadre de l'accélérateur Wilco, lors d'un Infoday coorganisé entre Bpifrance, la CCIR, Enterprise Europe Network et le PCN Horizon Europe

Actions de communication menées en 2022

- Journées d'information sur les financements européens et événements
 - Sensibilisation des référents Europe des universités au nouveau PR
 - Informations sur les financements européens auprès des encadrants de la Région, des élus régionaux (commission finances, commission ESS), Salon de l'association des maires d'Île-de-France et membres du CESER
 - Valorisation de l'action de l'UE par le service agriculture au Salon de l'agriculture 2022, participation à l'exposition des Belles Histoires, affichée sur les berges de Seine à l'occasion du JME
 - Joli Mois de l'Europe

Actions de communication menées en 2022

- Communication numérique
 - Six newsletters envoyées à plus de 3 000 destinataires
 - Communication grand public lors du Joli Mois de l'Europe : motion design diffusé dans les Transiliens d'Île-de-France, diffusion de six reportages, podcast avec interview croisée de bénéficiaires de fonds européens (reportages et podcast relayés sur les réseaux sociaux de la Région)
 - Organisation de quizz et d'un jeu concours à destination des Franciliens via les réseaux sociaux
 - Convention Etat-Région pour la gestion du site europeidf.fr



6

Programmation 2021-2027



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle



UNION EUROPÉENNE

Emilie REUGE

Cheffe du service des projets régionaux, DRIEETS

Ornella CHASSAGNE

**Adjointe au chef de service des projets régionaux,
DRIEETS**

6.1

Etat d'avancement du volet déconcentré

La maquette financière du volet déconcentré du PN FSE+ 2021- 2027

Maquette du PN FSE+ 2021-2027

Volet déconcentré d'Île-de-France du PN FSE+ 2021-2027		Maquette initiale 2021-2027	Dont réserve de performance	Crédits en gestion directe DRIEETS	Crédits délégués aux OI
Priorité 1	Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus	202 910 109,88 €	60 873 032,96 €	20 554 804,66 €	182 355 305,22 €
Priorité 2	Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative (Emploi des jeunes).	70 734 649,00 €	21 220 394,70 €	52 734 649,00 €	18 000 000,00 €
Priorité 3	Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques	8 717 111,75 €	2 615 133,53 €	8 717 111,75 €	
Priorité 4	Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain	2 106 099,37 €	631 829,81 €	2 106 099,37 €	
Priorité 5	Aide alimentaire et matérielle aux plus démunis (Soutien aux personnes les plus démunies au titre de l'objectif spécifique énoncé à l'article 4, paragraphe 1, point m), du règlement FSE+	1 587 949,00 €	476 384,70 €	1 587 949,00 €	
Priorité 6	Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants (Actions sociales innovantes)	18 360 845,00 €	5 508 253,50 €	18 360 845,00 €	
TOTAL		304 416 764,00 €	91 325 029,20 €	104 061 458,78 €	200 355 305,22 €
Priorité "Assistance technique"		9 019 241,00 €		3 088 723,97 €	5 930 517,03 €
TOTAL		313 436 005,00 €		107 150 182,75 €	206 285 822,25 €

Les appels à projets publiés par la DRIEETS

Les cinq premiers appels à projets FSE+

- Ces appels à projets de la DRIEETS étaient ouverts aux candidatures entre septembre 2022 et janvier 2023.
- Les porteurs de projets avaient initialement jusqu'au 31/12/2022 pour déposer leurs projets. Suite à plusieurs retards et difficultés techniques liés au nouvel outil MDFSE+, la date limite a été reculée au 31/01/2023.
- Ces appels à projets, ainsi que leurs critères de sélection spécifiques, ont été présentés lors du **CRSI du 6 octobre 2022**.
- **183 dossiers déposés** à la clôture le 31/01/2023.

Appel à projets Priorité 1

*Favoriser l'insertion
professionnelle et l'inclusion
sociale des personnes les plus
éloignées du marché du travail
et des plus vulnérables ou des
exclus.*

- 83 dossiers déposés :
- 71 projets déposés sur l'OS H
 - Dont 8 projets d'envergure sur le handicap
 - Dont 5 projets d'envergure sur l'égalité femmes-hommes
 - Dont 8 sur les clauses sociales
- 12 projets déposés sur l'OS L
 - Dont 1 projet d'envergure sur les violences sexistes et sexuelles

Appel à projets Priorité 2

Favoriser l'accès à l'emploi
des jeunes de moins de 30
ans en Île-de-France

- 63 dossiers déposés:
- 60 projets déposés sur l'OS A
 - Dont 5 projets d'envergure sur le handicap
 - Dont 10 en lien avec l'apprentissage
- 3 projets déposés sur l'OS F

Appel à projets Priorités 3 et 4

Anticiper et accompagner les mutations économiques et promouvoir la santé, la qualité de vie et des conditions de travail et le vieillissement actif.

- 20 dossiers déposés :
- 18 projets déposés sur la P3 OS G
 - Dont 9 sur la formation professionnelle
 - Dont 8 sur l'accompagnement RH des entreprises
- 2 projets sur la priorité 4 OS D
 - Dont 1 sur la santé au travail et la qualité de vie et les conditions de travail

Appel à projets Egalité

Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et soutenir l'égale participation des femmes au marché du travail

- 9 dossiers déposés :
- 2 projets déposés sur la Priorité 1 OS H
- 5 projets déposés sur la Priorité 1 OS L
 - Dont 1 sur les violences sexistes et sexuelles
- 2 projets déposés sur la Priorité 4 OS C

Pour rappel, cet AAP a une enveloppe restreinte (1,5 M€) et est dédié aux projets au coût total éligible plus limité (seuil annuel à 50 000€ au lieu de 100 000€ sur les autres AAP).

Appel à projets Handicap

Favoriser l'insertion et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

- 8 dossiers déposés :
- 6 projets déposés sur la Priorité 1 OS H
- 2 projets déposés sur la Priorité 4 OS D

Pour rappel, cet AAP a une enveloppe restreinte (500 000€) et est dédié aux projets au coût total éligible plus limité (seuil annuel à 50 000€ au lieu de 100 000€ sur les autres AAP).

Instruction durant l'année 2023

- Pour les dossiers recevables, l'instruction se déroule selon le processus établi par le descriptif des systèmes de gestion et de contrôle (DSGC) de la DRIEETS.
- Un avis est sollicité auprès des services métiers de la DRIEETS ainsi que d'autres services de l'Etat intervenant sur les mêmes politiques publiques.
- Une priorisation des instructions a été prévue pour tenir compte en particulier de la temporalité des projets. Cela concerne notamment les instructions des projets rétroactifs à 2021 ainsi que se terminant en 2022 ou 2023.

Autres appels à projets prévus pour l'année 2023

- Deux autres appels à projets sont envisagés pour le second semestre 2023 :

Appel à projets	Priorités du PN FSE+ concernées	Taux FSE	Dates de publication	Période de réalisation
Aide matérielle	Priorité 5	90%	2023	
Innovation sociale	Priorité 6	95%	2023	À définir

- La définition plus précise de ces AAP (période de réalisation, actions éligibles, porteurs éligibles) est en cours

Le démarrage de la programmation FSE+ 21-27 pour les OI

Répartition des enveloppes déléguées aux OI

- La désignation des OI pour la période 2021-2027 et la répartition des enveloppes a été faite par lettre du Préfet de région du 24 mars 2022.
- Pour rappel, les organismes intermédiaires peuvent intervenir sur les priorités 1 et 2 du PN FSE+.
- Des lignes de partage ont été définies en concertation avec les OI pour préciser les actions cofinancées au niveau de la DRIEETS et celles cofinancées par les OI.

REPARTITION CREDITS FSE+ 2021-2027 ENTRE LES DOUZE OI FRANCILIENS – Version du 22/12/2022

NOM DE L'OI	Dotations FSE+ 2021-2027 déléguées aux 12 OI franciliens					
	Priorité 1	Priorité 2	Total des crédits d'intervention FSE+ (P1+P2) 2022-2027	Crédits d'assistance technique (2,96% des crédits d'intervention)	Réserve de performance (30% des crédits d'intervention)*	Total des crédits FSE+
VILLE DE PARIS	17 114 165 €	2 834 329 €	19 948 494 €	590 475 €	5 984 548 €	20 538 969 €
EPEC 75	11 600 000 €	0	11 600 000 €	343 360 €	3 480 000 €	11 943 360 €
CD 77	13 968 131,16 €	1 378 771,00 €	15 346 902,16 €	454 268 €	4 604 071 €	15 801 170 €
CD 78	14 888 911 €	1 469 660 €	16 358 571 €	484 214 €	4 907 571 €	16 842 785 €
AGFE 91	17 803 591 €	1 757 363 €	19 560 954,00 €	579 004 €	5 868 286 €	20 139 958 €
CD 92	13 239 149 €	1 306 815 €	14 545 964 €	430 561 €	4 363 789 €	14 976 525 €
CD 93	31 939 467 €	3 152 694 €	35 092 161 €	1 038 728 €	10 527 648 €	36 130 889 €
OIPSSD 93	21 934 886 €	2 165 158 €	24 100 044 €	713 361 €	7 230 013 €	24 813 405 €
CD 94	8 147 379 €	1 736 965 €	9 884 344 €	292 577 €	2 965 303 €	10 176 921 €
AMUPLIE 94	9 449 552 €	0	9 449 552 €	279 707 €	2 834 866 €	9 729 259 €
CD 95	8 258 912,00 €	992 900,00 €	9 251 812,00 €	273 853,64 €	2 775 543,60 €	9 525 665,64 €
AGFE 95	14 011 161,84 €	1 205 345,00 €	15 216 506,84 €	450 408,60 €	4 564 952,05 €	15 666 915,44 €
TOTAL	182 355 305,00 €	18 000 000,00 €	200 355 305,00 €	5 930 517 €	60 106 592 €	206 285 822 €

Démarrage en cours de la programmation 21-27

- Rédaction et validation des subventions globales
 - A partir du second semestre 2022, les OI ont eu la possibilité de saisir leur demande de subvention globale (SG) dans l'outil MDFSE+.
 - A ce jour, les 12 OI franciliens ont créé leur demande de SG dans l'outil MDFSE+. A ces demandes de SG, diverses pièces sont jointes, notamment le DSGC de la structure et les accords stratégiques mis en œuvre sur le territoire.
 - Les SG seront instruites pour un passage en CRP-E en mai ou juillet 2023 selon le degré d'avancement, avant conventionnement.
- La publication des appels à projets des OI est prévue à partir du 1^{er} semestre 2023.

Les comités régionaux de programmation Etat pour 2023

Alternance de CRP-E 14-20 et 21-27

- Ces comités (CRP-E FSE+ 2021-2027) permettront la sélection et programmation des opérations individuelles dans le cadre des cinq appels à projets de la DRIEETS, ainsi que la validation des subventions globales des organismes intermédiaires.
- Ces comités se feront en parallèle des CRP-E FSE 2014-2020 destinés notamment à la validation des avenants aux subventions globales des OI (programmation 2014-2020), ainsi qu'à la programmation des opérations individuelles de l'AAP 2021-2022 REACT-EU de la DRIEETS.

Calendrier indicatif des CRP-E pour l'année 2023

(attention – encore susceptible de varier)

Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Dernier quadrimestre 2023
CRP-E FSE 14-20	CRP-E FSE+ 21-27	CRP-E FSE 14-20	CRP-E FSE+ 21-27	CRP-E FSE+ 21-27
Avenants aux subventions globales des OI	Opérations individuelles et subventions globales FSE+ des OI	Opérations individuelles de l'AAP REACT, éventuels avenants, déprogrammations	Opérations individuelles et subventions globales FSE+ des OI	Deux CRP-E au minimum : opérations individuelles

Le cadre de performance

Cibles régionales

- En accord avec le cadre de performance défini au niveau national pour le PN FSE+, des cibles régionales ont été définies pour l'Île-de-France
- La répartition de ces cibles entre la DRIEETS et chacun de ses OI est en cours de finalisation
- Ces cibles concernent les priorités et OS suivants :
 - Priorité 1 OS H et L (partagés entre DRIEETS et OI)
 - Priorité 2 OS A (partagé entre DRIEETS et OI) et F
 - Priorité 3 OS G
 - Priorité 4 OS C et D
 - Priorité 5 et 6

Priorité 1 (DRIEETS et OI)

■ Priorité 1 OS H

Indicateurs de réalisation	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2029)	Indicateurs de résultat	Valeur cible (2029)
CO02 - Chômeurs + CO04 - Inactifs	46 208	153 652	CR04 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi	28 927
			CR05 Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi six mois après la fin de leur participation	56 727
CO03- Chômeurs de longue durée	14 276	47 335	CR04 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi	
			CR05 Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi six mois après la fin de leur participation	
CO12 - Participants en situation de handicap	6 386	21 188		
Salariés en insertion	11 109	36 501	Salariés en insertion en emploi durable 6 mois après la fin de leur participation	

Priorité 1 et 2 OS A (DRIEETS et OI)

Priorité 1 OS L

Indicateurs de réalisation	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2029)	Indicateurs de résultat	Valeur cible (2029)
CO01 - Total participants	35 949	120 113		
CO16 - Personnes en exclusion du logement	4 430	14 652	Personne en exclusion du logement ayant accédé à un logement pérenne à 6 mois	7 326

Priorité 2 OS A

Indicateurs de réalisation	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2029)	Indicateurs de résultat	Valeur cible (2029)
CO02 - Chômeurs + CO04 - Inactifs (moins de 30 ans)	61 391	203 649	CR04- Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi six mois après la fin de leur participation CR02 – Participants en formation ou enseignement au terme de leur participation, Appliqué aux Chômeurs ou inactifs à l'entrée	59 274 101 613 22 440
Participants accompagnés vers et dans l'alternance	17 163	57 476	Nombre de participants ayant conclu un contrat d'alternance à 6 mois	14 713

Priorités 3 et 4 (DRIEETS)

■ Priorité 3 OS G

Indicateurs de réalisation	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2029)	Indicateurs de résultat	Valeur cible (2029)
CO05 - Personnes exerçant un emploi	2 975	9 854	CR03 - Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention	2 529

■ Priorité 4 OS C

Indicateurs de réalisation	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2029)	Indicateurs de résultat	Valeur cible (2029)
CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	92	310	Nombre d'entreprises accompagnées qui ont mis en place des changements d'organisation ou de conditions de travail pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	245

■ Priorité 4 OS D

Indicateurs de réalisation	Valeur cible (2024)	Valeur cible (2029)	Indicateurs de résultat	Valeur cible (2029)
CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	23	77	Nombre d'entreprises ayant déployé de nouvelles mesures à destination des employés de plus de 54 ans	37



Vincent Rey

**Responsable des programmes Interreg,
Région Île-de-France**

6.2

La coopération territoriale européenne en Île-de-France

Les programmes Interreg 2021-2027

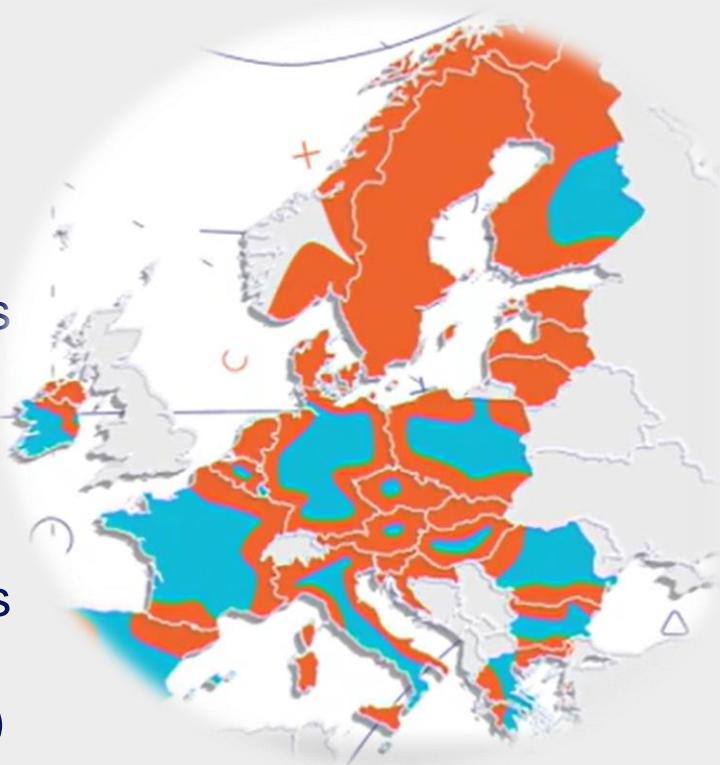
Vincent REY
Point de Contact Regional Interreg Île-de-France
vincent.rey@iledefrance.fr
+33 (0)1.53.85.55.88



Le cadre réglementaire

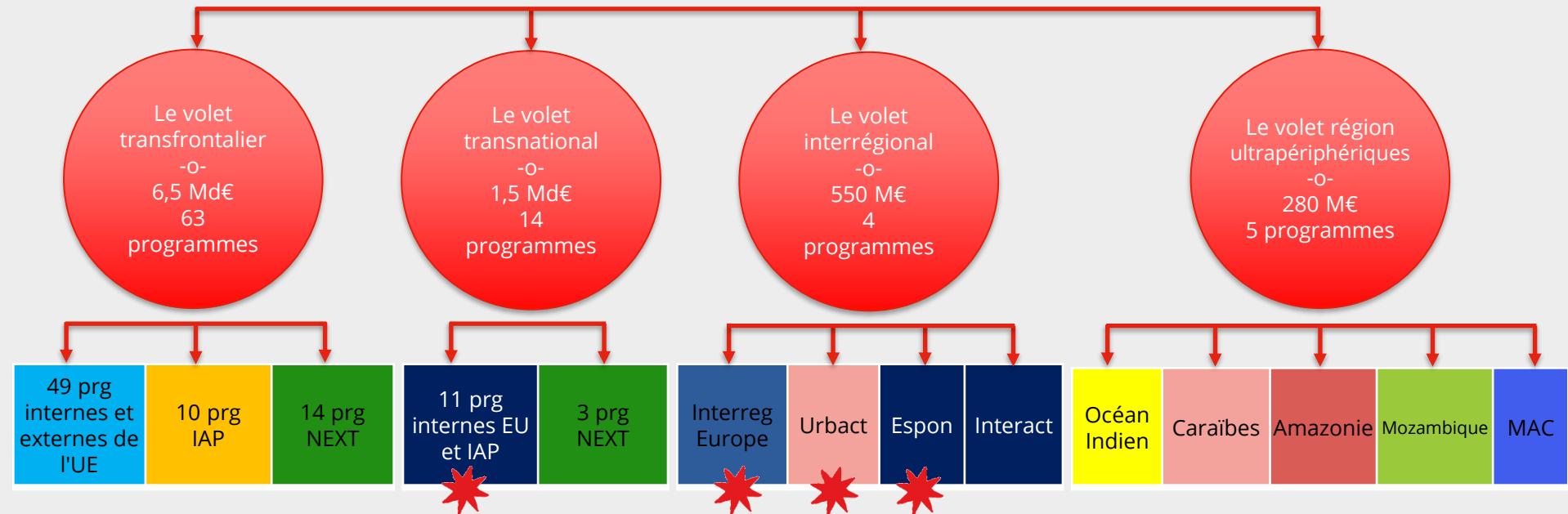
La coopération territoriale européenne (CTE)

- La coopération territoriale européenne est l'un des deux objectifs de la politique de cohésion. Elle vise à résoudre des problèmes communs recensés conjointement par les États membres dans les régions de l'Union et au-delà.
- Le règlement (UE) 2021/1059 portant dispositions particulières relatives à l'objectif «Coopération territoriale européenne» (Interreg) soutenu par le Fonds européen de développement régional et les instruments de financement extérieur.
- Le règlement (UE) 2021/1060 portant dispositions communes et le règlement FEDER 2021/1058.
- En France, publication du décret CTE (avril 2022)



La coopération territoriale européenne

Interreg  Co-funded by
the European Union



IAP : instruments de l'aide à la préadhésion (instrument du voisinage)
 NEXT : programmes Interreg transfrontaliers extérieurs de l'Union

Les objectifs réglementaires Interreg 21-27

- Près de 10 milliards d'euros sont répartis entre plus de 100 programmes Interreg à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, qui contribuent à mettre en œuvre les principales priorités de la politique de cohésion de l'UE :
 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente (OS1) ;
 - Une transition plus verte et sobre en carbone vers une économie à zéro carbone net et une Europe résiliente (OS2) ;
 - Une Europe plus connectée (OS3) ;
 - Une Europe plus sociale et inclusive (OS4) ;
 - Une Europe plus proche des citoyens (OS5).
- Et deux objectifs spécifiques Interreg
 - ISO 1 : Une meilleure gouvernance de la coopération ;
 - ISO 2 : Une Europe plus sûre et plus sécurisée.

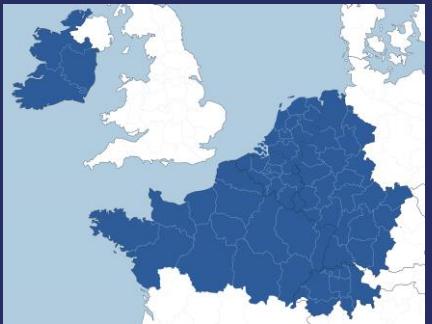
Interreg



Co-funded by
the European Union

LES PROGRAMMES INTERREG EN ÎLE-DE-FRANCE





Le programme Interreg Europe du nord-ouest 2021-2027

|

La gouvernance du programme

- L'Autorité de gestion du programme est la Région Hauts-de-France ;
- La gestion du programme est confiée à un secrétariat technique conjoint ;
- Toutes les décisions sont prises en comité de suivi ;
- La présidence du comité de suivi est annuelle (2023 France) ;
- Les représentations des États membres sont structurées en délégations de 5 personnes ;
- La délégation française est constituée de l'Autorité Nationale (Hauts-de-France), d'un représentant du préfet coordonnateur (SGAR Hauts-de-France) et de 3 Régions (Bretagne, Pays de la Loire & l'Île-de-France) ;

- En France, le Décret n° 2022-579 du 19 avril 2022, relatif à l'Autorité Nationale (AN) pour les programmes de la CTE pour la période 2021-2027, fixe la bonne gestion de tous les programmes Interreg ;
- Il reconnaît pour la première fois, la part croissante des Régions dans l'animation des programmes aux côtés de l'Autorité Nationale et des points de contact nationaux (PCN) en créant le statut de point de contact régional (PCR).

Un programme européen transnational : La nouvelle cartographie pour 2021-2027

Budget total de 310 M€.

Un taux de cofinancement de 60%.

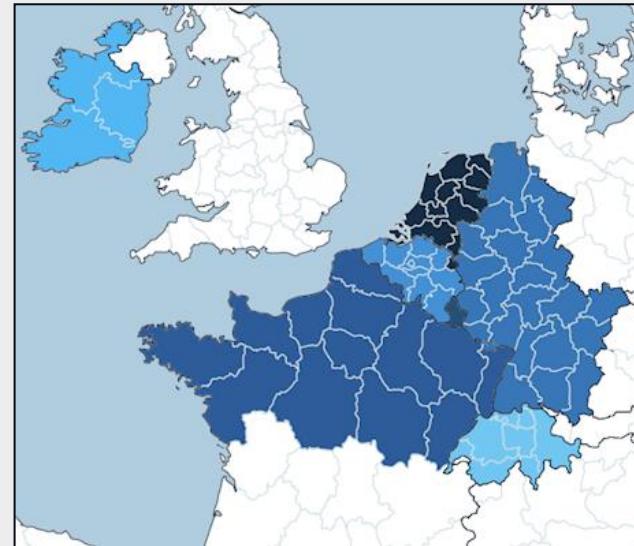
Régime d'aides d'état.

14-20



Huit pays (Allemagne, Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse)

21-27



Sept pays (Allemagne, Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse)

6 nouvelles régions :

En Allemagne : Brême, Weser-Ems et Leine Wesser (Hanovre)

Aux Pays-Bas : Groningen, Friesland et Drenthe

Les orientations thématiques : 5 priorités



Climat et environnement

Budget 63 M€

2.4 - Promouvoir l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques de catastrophe.

2.7 Renforcer la protection et la préservation de la nature, de la biodiversité



Transition énergétique

Budget 56 M€

2.1 Promouvoir l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre

2.2 Promouvoir les énergies renouvelables



Economie circulaire

Budget 55 M€

2.6 Promouvoir la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources.



Innovation et résilience

Budget 58 M€

1.1 Développer et renforcer les capacités de recherche et d'innovation et l'adoption de technologies de pointe.



Une société inclusive

Budget 54 M€

4.1 Renforcer l'efficacité et l'inclusivité des marchés du travail et l'accès à des emplois de qualité ...

4.5 Assurer l'égalité d'accès aux soins et favoriser la résilience des systèmes de santé...

4.6 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale.

Agenda de la programmation 21-27

	1ère étape		Décision des Etats membres	2ème étape	Décision des Etats membres
	Ouverture	Clôture		Clôture	
1er appel	22/03/2022	15/06/2022	14-15/09/2022	15/12/2022	22-23/03/2023
2ème appel	14/11/2022	09/02/2023	20-21/04/2023	12/07/2023 *	06/11/2023 *
3ème appel **	23/02/2023			12/07/2023 *	06/11/2023 *
4ème appel	Nov-Déc 2023 *	mars 2024*	Fin mai 2024 *	Fin septembre 2024 *	Fin novembre 2024 *
5ème appel	Octobre 2024 *	Janvier 2025 *	Fin mars 2025 *	Fin juin 2025 *	Fin octobre 2025 *
6ème appel	Juin 2025 *	Novembre 2025 *	Fin janvier 2026 *	Fin avril 2026 *	Fin juin 2026 *

* Les dates sont données à titre indicatif.

** 3ème appel est un appel à petits projets : procédure en une seule étape

A ce stade toutes les priorités du programme sont ouvertes



Climat et environnement



Transition énergétique



Economie circulaire



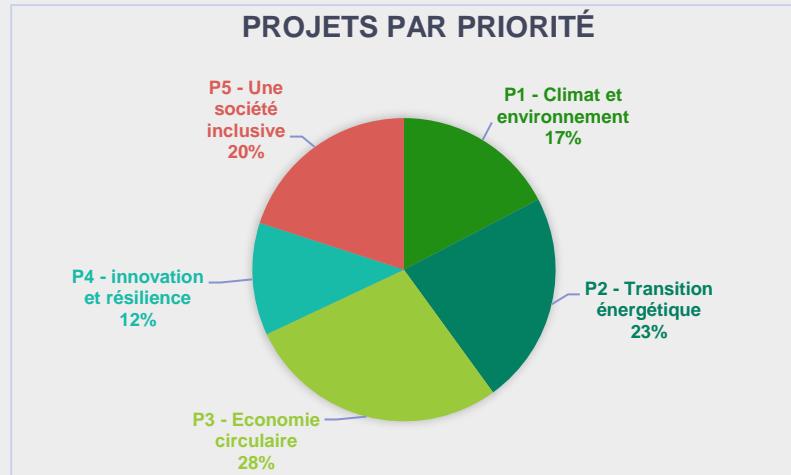
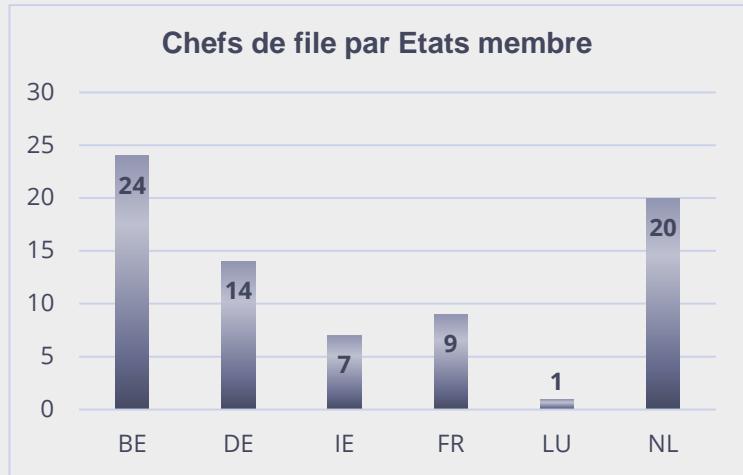
Innovation et résilience



Société inclusive

Les résultats du 1^{er} appel

Etape 1 – Mars 2022
76 projets déposés



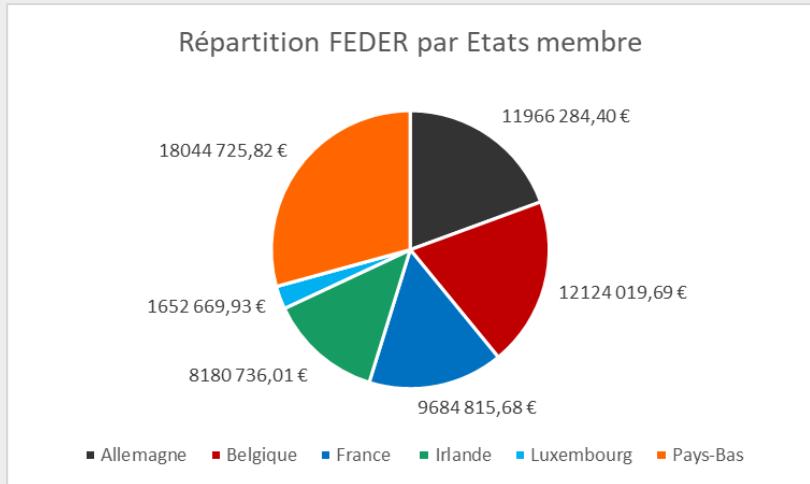
Pour l'Île-de-France 29 partenaires ou chefs de file (3) présents avant la sélection des projets.
34 projets sont sélectionnés en comité de suivi en septembre 2022.
69 partenaires français dont 16 franciliens.
L'Île-de-France est présente dans 12 projets dont un chef de file.

Les résultats du 1^{er} appel

Etape 2 – décembre 2022
32 projets déposés

Liste des projets						
Priorité	SO	Acronyme	Budget total	FEDER	LP	PP FR
1	2.4	ResiRiver	9 477 157,86 €	5 686 294,67 €	NL	
1	2.4	BUFFER+	9 742 961,88 €	5 845 777,09 €	NL	
1	2.7	IB-Green	8 974 360,15 €	5 384 616,08 €	DE	
2	2.1	DeCarb-Pro	5 836 418,71 €	3 501 851,18 €	NL	
2	2.1	SCEPA	6 229 126,11 €	3 737 475,65 €	NL	
2	2.2	AquaCOM	6 421 389,40 €	3 852 833,62 €	IE	
3	2.6	CASCADE (ex ICBM)	3 999 162,00 €	2 399 497,20 €	DE	
3	2.6	CIRCULAR RENO	13 198 205,03 €	6 285 837,12 €	NL	
3	2.6	ReNu2Cycle	6 026 363,49 €	3 615 818,05 €	DE	Non
3	2.6	Hemp4Circularity	3 811 323,42 €	2 286 794,01 €	BE	
4	1.1	HoliCow	4 758 339,06 €	2 855 003,42 €	BE	
4	1.1	BeProAct	10 228 681,11 €	6 137 208,63 €	NL	
5	4.5	SCALE-UP4REHAB	10 780 394,69 €	6 468 236,76 €	DE	
5	4.6	MONA	5 993 346,79 €	3 596 008,05 €	NL	
			105 477 229,70 €	61 653 251,53 €		

Avant le comité de suivi, 16 partenaires franciliens présents dans 15 projets complets



Résultats de l'appel :
14 projets sélectionnés
61 M€ de FEDER. 9,68 M€ pour la France
32 partenaires français, pas de chef de file.
En Île-de-France :
6 partenaires présents dans 5 projets.
1,4 M€ de FEDER



**Interreg
Europe**



Co-funded by
the European Union

Le programme Interreg Europe



Le programme Interreg Europe

Améliorer les **politiques de développement régional**, notamment les programmes d'investissement pour la croissance et l'emploi.

Moyens : renforcement des capacités par l'identification et le transfert de **bonnes pratiques**

Principalement destiné aux décideurs politiques
L'accent est mis sur l'échange d'expériences

Différent de la coopération transfrontalière ou transnationale



Le programme Interreg Europe

- Toutes les régions de l'UE y compris les RUP
- Norvège et Suisse
- 1 appel à projets par an : 2ème appel en cours



Taux de cofinancement	Selon le statut juridique ou la localisation
80% FEDER	Public ou équivalent public de l'UE
70% FEDER	Privé à but non lucratif de l'UE



Les résultats du 1^{er} appel

Résultats de l'appel :

134 projets soumis (99 éligibles)

Budget moyen d'1,4 M€

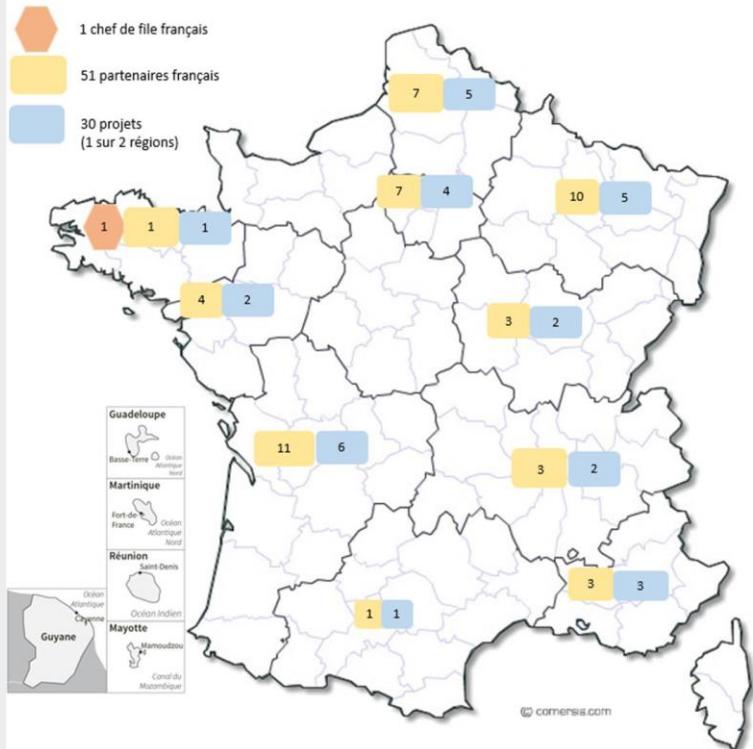
77 projets recommandés

En France 51 partenaires français présents dans 30 projets

En Île-de-France :

4 projets sélectionnés avec 7 partenaires franciliens, dont 3 partenaires politiques associés (ville de Paris x2 et Conseil Régional d'Île-de-France).

Budget total 875 K€ FEDER



Vos contacts

Vincent REY

Point de Contact Regional Interreg Île-de-France

vincent.rey@iledefrance.fr

+33 (0)1.53.85.55.88



UNION EUROPEENNE

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85



Cédric GUILLOON-LAVOCAT

**Directeur des Stratégies européennes,
Région Île-de-France**

6.3

Etat d'avancement du Programme régional Île-de-France et bassin de Sine FEDER-FSE+

Calendrier prévisionnel des AAP du programme régional 21-27

Calendrier prévisionnel des AAP publiés ou en cours pour 2023

- Appels à projets ***en cours*** :
 - "Création et reprise d'activités" publié le 12 octobre 2022 : **report au 30 juin 2023 de la date de fin de dépôt des projets**
 - "Décrochage scolaire" de l'Organisme intermédiaire régional (GIP interacadémique) : **période de publication du 16 mars au 10 novembre 2023**
- Appels à projets dont la ***publication est envisagée pour le 4 juillet 2023*** :
 - "Rénovation énergétique des logements sociaux"
 - "Décrochage dans l'enseignement supérieur"
 - "Formation pour une insertion professionnelle durable"
- Appels à projets dont la ***publication est envisagée pour l'automne 2023*** :
 - "Animation et développement des politiques régionales d'orientation"
 - "Accompagnement des PME"

Stratégie d'engagement des crédits

21-27 : Stratégie d'engagement des crédits

- Enjeux pour assurer la programmation et la consommation des crédits



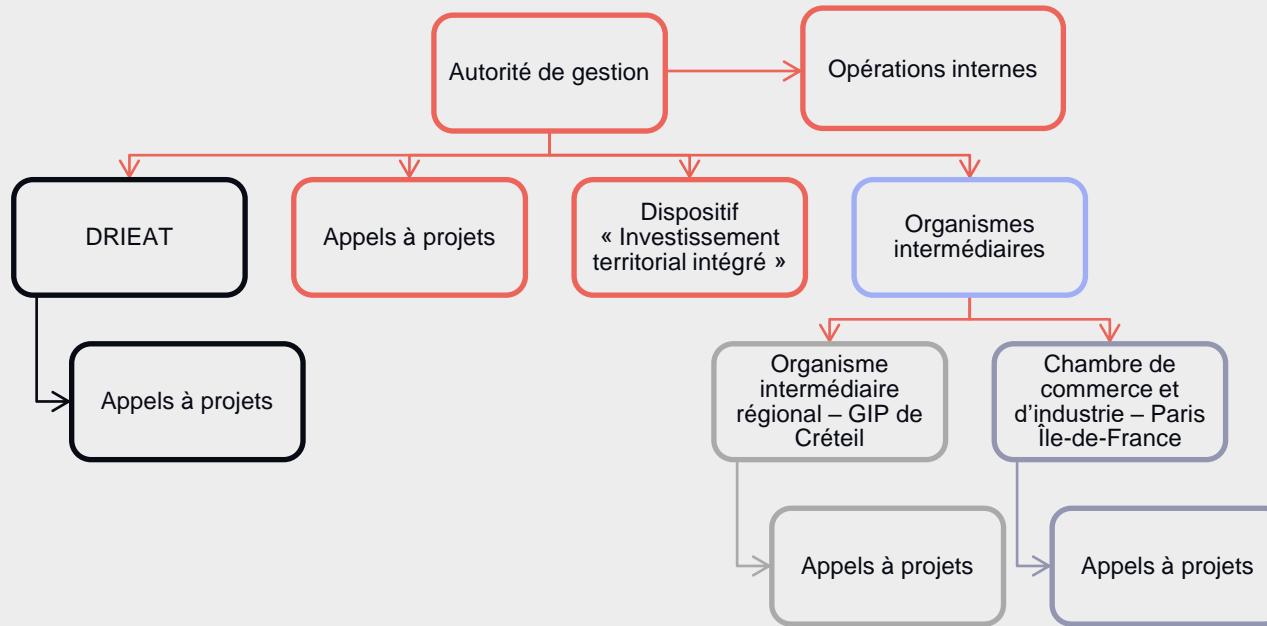
Crédits UE disponibles

- **235 M€** de Fonds social européen +
- **177 M€** de Fonds européen de développement régional

- Chevauchement des **deux périodes de programmation** jusqu'en 2025
- **Programmation rapide des crédits** pour rattraper les retards pris dans le lancement et principalement dus à la crise sanitaire
 - Atteinte du seuil d'**évitement du dégagement d'office** en 2025
- **Etalement de la charge de travail** des agents tout au long de la programmation

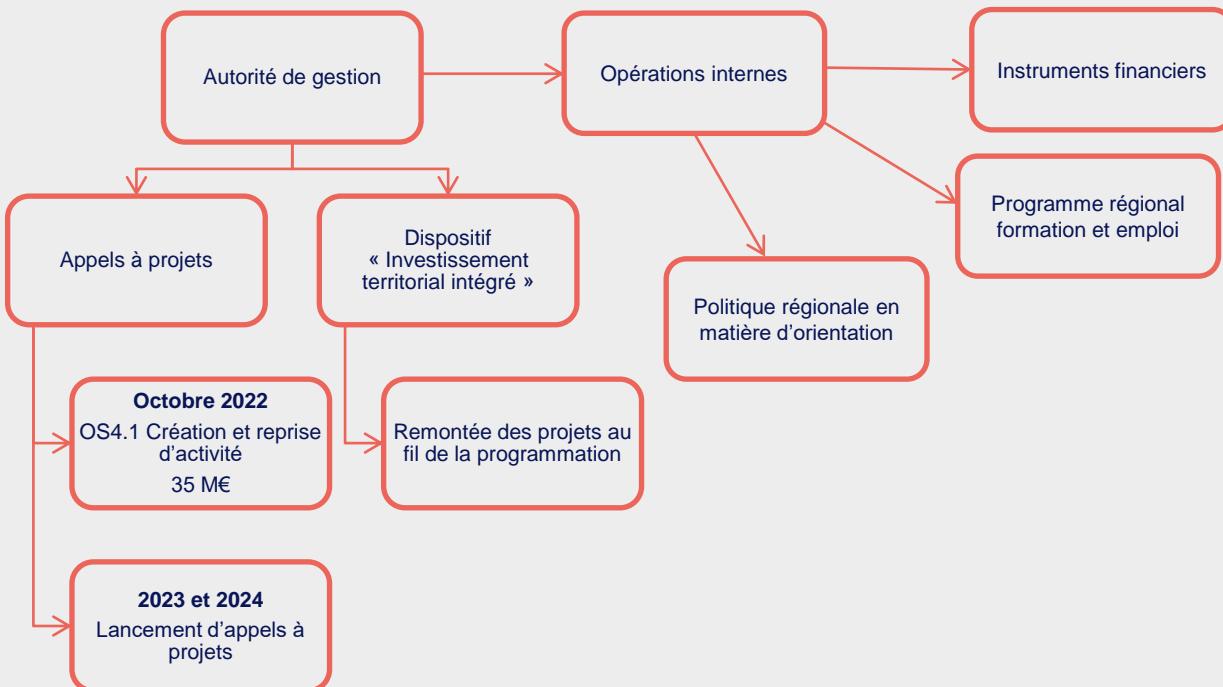
21-27 : Stratégie d'engagement des crédits

- Une stratégie de programmation lisible et cohérente s'appuyant sur plusieurs modalités de mise en œuvre



21-27 : Stratégie d'engagement des crédits

- Une stratégie de programmation lisible et cohérente



Principes clés pour les appels à projets de l'AG :

- Sélection de projets structurants et d'envergure ;
- Des appels à projets dotés d'enveloppes conséquentes.

21-27 : Stratégie d'engagement des crédits

- Focus sur les organismes intermédiaires



*Organisme intermédiaire régional –
GIP de Créteil*

- Conventionnement à la fin de l'année 2022
- Chargé de la mise en œuvre de la politique régionale de lutte contre le décrochage scolaire au collège et au lycée
- Enveloppe de 35 M€
- 1^{er} appel à projets publié mi-mars et ouvert jusqu'au 10 novembre. Informations disponibles sur Europeidf.fr



*Chambre de commerce et d'industrie
– Paris Île-de-France*

- Conventionnement prévu à la fin du premier semestre 2023
- Chargé de contribuer à la mise en œuvre de la politique régionale en matière de développement économique (FEDER) et création et reprise d'activité (FSE+)
- Enveloppe de 13 M€
- 1ers appels à projets pour le second semestre 2023

Conditions favorisantes et cadre de performance

21-27 : Evolution du statut de la condition favorisante relative à l'OS2.6

- Transmission le 29 mars par SFC d'une demande officielle de validation par la Commission européenne de la condition favorisante :
 - Planification actualisée de la gestion des déchets
- Le statut de la condition favorisante dans le PR sera modifiée lors d'une prochaine modification de programmation
- Cet élément est présenté pour information et ne fera pas l'objet d'une validation du CRSI

21-27 : L'élaboration du cadre de performance

- La règlementation européenne fixe des objectifs de performance, d'efficacité et d'efficience
- Ce renforcement des exigences se traduit par la nécessité de définir pour chaque priorité du programme des indicateurs de suivi
- La note méthodologique, annexée au PR présente :
 - La justification du choix des 57 indicateurs sélectionnés
 - Les modalités des fixations des objectifs intermédiaires et finaux
 - La valeur de ces cibles et les facteurs susceptibles d'influer sur l'atteinte de ces dernières

21-27 : Les outils et procédures mis en place pour assurer le suivi du cadre de performance

- Améliorer la programmation à venir
 - Des questionnaires de collecte d'information simplifiés
 - Une compilation des données à l'aide d'outils régionaux
- Une organisation au service du suivi
 - Deux agents « suivi-évaluation » dédiés à cette mission
 - Un suivi renforcé de la contribution aux objectifs régionaux tout au long de la piste d'audit
 - Une sensibilisation des gestionnaires et des porteurs

L'élaboration du cadre de performance

- La règlementation européenne fixe des objectifs de performance, d'efficacité et d'efficience
- Ce renforcement des exigences se traduit par la nécessité de définir pour chaque priorité du programme des indicateurs de suivi
- La note méthodologique, annexée au PR présente :
 - La justification du choix des 57 indicateurs sélectionnés
 - Les modalités des fixations des objectifs intermédiaires et finaux
 - La valeur de ces cibles et les facteurs susceptibles d'influer sur l'atteinte de ces dernières

Les outils et procédures mis en place pour assurer le suivi du cadre de performance

- Améliorer la programmation à venir
 - Des questionnaires de collecte d'information simplifiés
 - Une compilation des données à l'aide d'outils régionaux
- Une organisation au service du suivi
 - Deux agents « suivi-évaluation » dédiés à cette mission
 - Un suivi renforcé de la contribution aux objectifs régionaux tout au long de la piste d'audit
 - Une sensibilisation des gestionnaires et des porteurs

Questions



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale
à l'emploi et à la
formation professionnelle



UNION EUROPÉENNE

Emilie REUGE

**Cheffe du service des projets régionaux,
DRIEETS**

7

Communication de la DRIEETS

Démarche prospective pour construire les orientations régionales du FSE+

- Spécialisation des équipes pour la préparation des appels à projets avec un « pôle » par priorité et des référents thématiques
- Mobilisation du partenariat interne :
 - sensibilisation des agents de la DRIEETS aux possibilités de cofinancements FSE+ (atelier du 27 avril 2022)
 - échanges avec les services du Département Solidarités et Emploi
 - participation à des séminaires spécialisés (apprentissage, commission Handicap, égalité femmes-hommes dans le cadre de la PFUE)
- Mobilisation de partenaires spécialisés : DRDFE, Commissaire à la pauvreté, Agefiph, ARS, DRIHL, ARML…

Communication accrue vis-à-vis des porteurs de projets en lien avec les AAP FSE+

- **Organisation de 10 webinaires** par le SPR entre février et novembre 2022
 - Premier atelier sur les bases du FSE en février 2022 : 88 inscrits
 - Thématiques : Bases du FSE, Demande de subvention, Plan de financement...
- **Webinaire à destination des acteurs égalité femmes-hommes** co-organisé avec la DRDFE le 4 mai 2022 : 216 inscrits
- **Ateliers de présentation des AAP** (5 ateliers) en novembre 2022
 - Diffusion des supports de présentation et d'une FAQ
 - Sous-titres possibles lors de l'atelier pour faciliter l'accessibilité

Ateliers de novembre	Inscrits	Présents
Priorité 1	108	89
Priorité 2	62	54
Priorités 3 et 4	22	12
Egalité femmes-hommes	28	21
Handicap	24	18

Actions de communication dans le cadre du démarrage du PN FSE+ 2021-2027



- Diffusion régulière de la **Lettre d'information du FSE** de la DRIEETS
- Mise à jour en cours du site internet de la DRIEETS, ainsi que du site "europeidf.fr" en lien avec la Région
- Et d'autres projets : **plaquette d'information** sur la mise en œuvre du PN FSE+ en Ile-de-France, en lien avec la DGEFP, etc.



Mathilde Lelièvre

**Chargée de mission Communication,
Région Île-de-France**

8

Plan de communication 2023

Objectifs

- Faire connaître les opportunités de financements aux acteurs du territoire (FEDER, FSE, FEADER et autres financements européens mobilisables)
- Démultiplier la communication en mobilisant le partenariat et les bénéficiaires, en les appuyant dans la mise en œuvre de leur communication sur l'UE
- Valoriser l'action de l'UE auprès d'un public non initié
- Développer le réflexe Europe en interne (agents, élus)

Budget pour 2021-2027 : 1,24 M€

Plan de communication 2023

- Evénementiel
 - **16 mai : Île-de-France, ma Région européenne**
 - 3 conférences : adaptation au changement climatique, numérique, compétences
 - Espace forum
 - Réunions et ateliers d'information sur les opportunités de financement et sur les appels à projets, dans le cadre du lancement de la programmation 2021-2027
 - Participation et interventions de la Direction des stratégies européennes sur des événements existants (Assises des Maires d'Île-de-France le 4 avril 2023)
 - Joli Mois de l'Europe (à la Région et appui aux organisateurs d'événements)
 - Exposition ayant vocation à se déployer sur les territoires

Plan de communication 2023

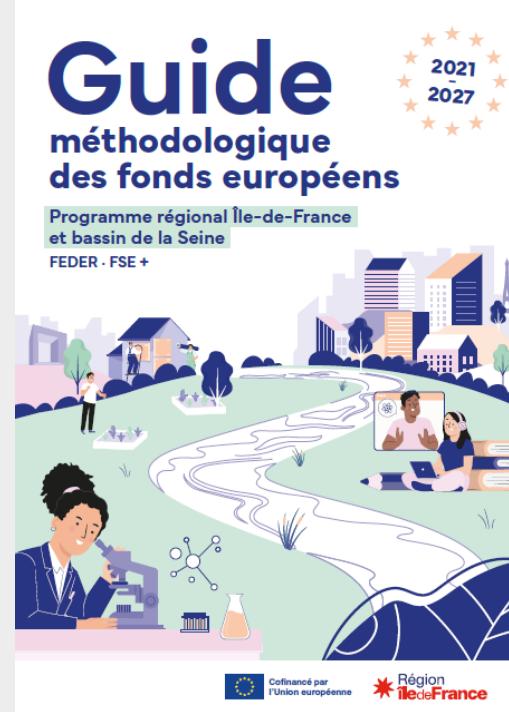
- Evénementiel
 - **16 mai : Île-de-France, ma Région européenne**
 - 3 conférences : adaptation au changement climatique, numérique, compétences
 - Espace forum
 - Réunions et ateliers d'information sur les opportunités de financement et sur les appels à projets, dans le cadre du lancement de la programmation 2021-2027
 - Participation et interventions de la Direction des stratégies européennes sur des événements existants (Assises des Maires d'Île-de-France le 4 avril)
 - Joli Mois de l'Europe (à la Région et appui aux organisateurs d'événements)
 - Exposition ayant vocation à se déployer sur les territoires

Plan de communication 2023

- Numérique
 - Site Etat-Région Europeidfr.
 - Guide méthodologique (Document de mise en œuvre) du Programme régional FEDER-FSE+
 - Nouveauté réglementaire : publication d'un calendrier des appels à projets
 - Mise à jour des informations au regard des nouvelles programmations
 - A venir : tutoriels vidéos pour les porteurs de projets et bénéficiaires
 - Newsletter bimestrielle
 - Joli Mois de l'Europe : diffusion de reportages vidéos et relais sur les réseaux sociaux
- Presse : poursuite du partenariat avec Toutleurope.eu

Plan de communication 2023

- Editorial : publication le 28/03/23 du guide méthodologique des fonds européens (document de mise en œuvre)



Daniel IGNUTA

**Responsable adjoint du Service Pilotage
Programmation Evaluation,
Région Île-de-France**

9

Plan d'évaluation du programme régional

Plan d'évaluation du Programme régional

L'article 44 du règlement UE 2021/1060 prévoit qu'un plan d'évaluation doit être validé au sein du CRSI au plus tard un an après l'approbation du programme régional, **soit le 24 octobre 2023.**

- Contrairement à 2014-2020, le cadre réglementaire et les documents de travail insistent sur le "moins mais mieux "
- Objectif général : améliorer la programmation future, partager les connaissances sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas afin de guider les décideurs publics, mais aussi contribuer à la conception et à la mise en œuvre de la politique de cohésion en utilisant des éléments concrets

Simplification et recentrage

- Une évaluation de la mise en œuvre du PR
- Une évaluation par objectif stratégique (l'une d'entre elles doit être d'« impact ») :
 - Une Île-de-France plus intelligente (1) :
 - plus verte (2) ;
 - plus sociale (3)

Retroplanning de la phase préparatoire

Mois	FEVRIER			MARS				AVRIL				MAI				Juin					
	Semaines	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
VO du plan d'évaluation																					
Transmission VO du plan d'évaluation à la helpdesk																					
Réunion de travail avec la helpdesk																					
Analyse documentaire																					
Rapport d'étape (CRSI)																					
Consultation parties prenantes																					
Réunions internes (DSE)																					
Directions opérationnelles																					
VP																					
Acteurs externes																					
Finalisation des travaux																					
Relecture																					
Validation Direction																					
Validation DGA / VP (?) et transmission de la lettre d'invitation au																					
Validation CRSI écrit																					
Transmission à la CE																					

Calendrier prévisionnel de la mise en œuvre du PE (ajusté)

Libellé d'évaluation	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Evaluations transversales								
Evaluation mise en oeuvre du programme régional								
Evaluations thématiques								
Priorité 1 : Une Europe plus intelligente								
Priorité 2 : Une Europe plus verte								
Priorité 4 : Une Europe plus sociale								

Prévoir un an et demi pour la rédaction de l'accord cadre

Cédric GUILLOON-LAVOCAT

**Directeur des Stratégies européennes,
Région Île-de-France**

11

AAP FEDER Rénovation énergétique des logements sociaux : présentation des premiers éléments

Projet d'appel à projets FEDER rénovation énergétique

- Premier appel à projets territorialisé de la **programmation 2021-2027**
- Ciblé sur la **rénovation énergétique des logements sociaux**
- Proposition d'un cofinancement de **12 à 14 millions d'euros** de FEDER, soit un montant 30 à 35 millions de "coût total éligible" (CTE)
NB : pour les ITI, enveloppe spécifique de 17 M€ (Appel à candidature d'octobre 2022) soit 42,5 M€ en CTE
- Publication envisagée du **4 juillet au 15 novembre 2023**
- Taux d'intervention du FEDER est fixé à 30% minimum et 40 % maximum du CTE d'opérations :
 - **réalisées à partir du 1er janvier 2022**, pour une **durée entre 12 et 48 mois** (sauf dérogation exceptionnelle justifiée par l'autorité de gestion)
 - avec un CTE minimum de **1 million d'euros** par opération

NB : éléments pouvant évoluer en cours d'élaboration de l'appel à projets

Soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux

■ Actions envisageables :

- Soutien à la réalisation d'études et de diagnostics des besoins énergétiques (Attention, seuls sont acceptés les projets qui ont obligatoirement des travaux en plus des études, **les études seules ne sont pas éligibles**)
- Soutien à la réalisation de travaux liés à ces rénovations énergétiques permettant de favoriser **le gain de deux classes énergétiques**

■ Territorialisation :

- **Priorité aux projets** sélectionnés issus des territoires d'établissements publics de coopération intercommunale non sélectionnés comme ITI pour 2021-2027
- **Par territoire départemental** : présenter **4 projets maximum** pour un montant de **coût total éligible global de 4,3 M€ maximum**

Nouvelle option de coût simplifié : le BSCU

- **Barème standard de coût unitaire (BSCU)** : validé par la Région Île-de-France pour les opérations de rénovation énergétique des logements sociaux (option de coût simplifié obligatoire, non révisée en cours de projet)
 - Les porteurs de projet recevront un **taux forfaitaire par logement rénové**, sur la base d'un montant unitaire (dépendant du nombre de logements rénovés dans l'opération) avec application du taux FEDER à 40 %
- Les montants ci-dessous ont été définis à partir des données 2019 (dernières opérations de rénovation thermique 2014-2020) :
 - opération > ou = 100 logements : 20 950 € (en CTE) par logement
 - opération < 100 logements : 24 189 € (en CTE) par logement
- Le BSCU est révisable en fonction de la révision de l'indice du coût de la construction (ICC). *NB : le BSCU ne sera pas révisé en cours de projet, il est défini en fonction de la date de démarrage de l'opération.*

Nouveautés intégrées dans cet appel à projet

■ Procédure de hiérarchisation des projets

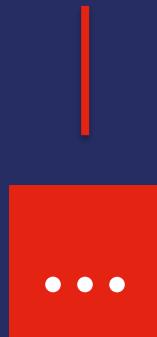
- Mise en place de critères et d'une procédure par l'autorité de gestion (garantir la hiérarchisation des opérations à sélectionner pour optimiser la contribution des fonds de l'Union européenne à la réalisation des objectifs du Programme régional)
- Grille d'analyse et d'évaluation des projets présentée en annexe à cet AAP afin de **classer les projets déposés par chaque Département**, après contrôle préalable de leur recevabilité

■ Obligation nouvelle en matière de communication

- Pour les "opérations d'importance stratégique" : opérations de rénovation énergétique dont le **coût total éligible est supérieur à 5 millions d'euros**
- Prévoir au moins une activité de communication ambitieuse, associant la Commission européenne et l'autorité de gestion

12

Points divers et questions



Mots de conclusion

Vos contacts



UNION EUROPEENNE

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85

